



Honoraires

Transaction :

0 €	15 000 €	1500 € TTC
15 001 €	40 000 €	9 %
40 001 €	80 000 €	8 %
80 001 €	200 000 €	7 %
200 001 €	350 000€	6%
Au-delà		5%

- Pour les biens à plus de 20 km, honoraires minimums de 3 000€ TTC
- Pour les biens à plus de 30 km, honoraires minimums de 5 000€ TTC

(Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf conventions contraires)

Location pour particuliers :

Les plafonds applicables sont les suivants :

8€/m² de la surface habitable pour les visites et rédactions des contrats.

3€/m² de la surface habitable pour l'établissement de l'état des lieux.

Location pour professionnels :

- 20% HT du loyer annuel pour les honoraires de location
- 1000€ HT pour la rédaction du contrat
- 200€ HT pour l'état des lieux

Vente des fonds de commerce :

- 7% HT du prix de vente.